INFO-NÉGO #8
3 avril 2018

UNIFOR
sectionlocale6003 | Québec
1170, GRANDE ALLÉE O.
QUÉBEC (QUÉBEC) G1S 1E5

INFO-NÉGO

Télébec

Personnel de bureau et groupe connexe

Consœurs, confrères!

Les échanges avec Télébec sont interrompus depuis la semaine dernière. De retour à l'impasse sur nos principaux points de négociation, nous faisons donc appel au Service fédéral de conciliation et de médiation. L'avis de différend (Art.71 du *Code canadien du travail*) sera envoyé sous peu à la ministre du Travail du Canada, Patty Hadju.

Le Service fédéral de médiation et de conciliation a été créé pour fournir des services de règlement des différends et d'aide au développement relationnel aux employeurs et aux syndicats assujettis au Code canadien du travail (cliquer pour voir la source)

Le rôle du conciliateur

Le conciliateur nommé par la Ministre du Travail a pour rôle d'aider les deux parties à conclure ou réviser une convention collective. *Au cours de l'exercice 2016 à 2017, les conciliateurs et les médiateurs du SFMC ont été impliqués dans la résolution de 180 conflits découlant des négociations collectives, en vertu du Code. Quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) des conflits au cours de l'exercice ont été réglés sans arrêt de travail. Seulement un peu moins de un centième de un pour cent (0,01 %) du temps de travail disponible a été perdu en raison d'arrêts de travail au cours de la même période* (cliquer pour voir la source).

Est-ce la première fois que notre unité de négociation y a recours?

Non! Nous avons eu recours au Service fédéral de conciliation notamment lors de la négociation de la convention collective de 2015. Le dénouement de l'impasse a permis au comité de négociation de présenter et recommander une entente de principe.

Qu'est-ce qui est à venir?

Soyez assurés que nous vous garderons informés des développements. D'autres appels à la mobilisation sont à prévoir, avec de nouveaux moyens et de nouvelles façons de faire!

Vous êtes invités à partager vos idées et suggestions **concernant la mobilisation**, avec **Keith Lapalme-Thériault** à : keith.lapalme_theriault@unifor6003.com .

En terminant, sachez que nous demeurons pleinement disponibles à vos questions ou mises au point, et que si vous entendez certaines rumeurs douteuses touchant de près ou de loin les grands enjeux de cette négo, nous vous prions de contacter, sans hésiter, votre section locale par courriel : sectionlocale6003@unifor6003.com.

Tout ce processus de négociation se conclura par le vote de nos membres, votre vote! Nous souhaitons à tout prix vous savoir très bien informés!

Il est temps : SOLIDARITÉ!

Votre comité de négociation
Michel Du Cap, délégué en chef Unifor, section locale 6003
Marco Allard Delcambre, délégué Unifor, section locale 6003
France Paradis, représentante nationale Unifor

Points principaux de cette négociation

Voici les principaux points de la négociation, votés par vous durant la tournée d'assemblée générale du printemps 2017 :

la **sécurité d'emploi** : s'assurer de protéger nos emplois chez Télébec et empêcher les transferts de travail chez Bell, ses filiales ou ses sous-traitants;

la **parité salariale** : corriger les écarts de salaire inconcevables pour de nombreux types d'emplois occupés par des gens effectuant le même travail, dans la même famille : Bell.

Vous voulez agir maintenant?

Voici comment ajouter en filigrane « Télébec, il est temps » pour votre image de profil Facebook!

1. Cliquez sur "**Mettre à jour la photo du profil**"
2. Cliquez sur "**Ajoutez un décor** (ou un cadre)"
3. Cherchez "Télébec, il est temps!" ou "Unifor Québec" les deux fonctionnent.
4. Cliquez sur « **Utiliser en tant que photo de profil »** pour enregistrer.